

Les salades de François Guillaume

Le ministre de l'Agriculture n'apprécie pas les inquiétudes de ceux qu'il baptise les « pseudo-scientifiques ».

Pour excuser son silence, Alain Carignon, à l'Environnement, a fait acte de contrition dans la presse. Alain Madelin, à l'Industrie, a annoncé la mise en place d'une « structure ministérielle d'information avec tous les ministres concernés ». François Guillaume, à l'Agriculture, lui, n'a pas ces états d'âme : il persiste et signe dans la défense de la « langue de bois » officielle !

Dimanche 11 mai, au lendemain des tardives révélations du Pr Pellerin sur le passage au-dessus de la France du nuage radioactif, le ministre de l'Agriculture souhaitait que l'on « ne développe plus, par médias interposés, une psychose de la radioactivité ». Et il ajoutait : « Je ne voudrais pas que des gens interviennent en permanence sur le sujet. » Des gens qui, selon lui, seraient, pour la plupart, des « pseudo-scientifiques ».

Le ministre de l'Agriculture avait fait preuve, il est vrai, d'une rigueur toute scientifique, dans un communiqué, publié le 6 mai, où il affirmait que la France avait été « totalement épargnée par les retombées radio-nucléaires... », avant de sous-entendre, au paragraphe suivant, le contraire : « A aucun moment, les hausses de radioactivité observées n'ont posé le moindre problème d'hygiène publique. » Explication de texte : le premier paragraphe était la reprise pure et simple des « informations » délivrées par le Pr Pellerin, du S.c.p.r.i. La seconde phrase, elle, a été ajoutée par un conseiller technique... sur la base des informations lues dans la presse ! Scientifique, on vous dit...

Ce « verrouillage », le ministre-paysan le justifie en répétant inlassablement que « les produits agricoles de notre territoire ne présentent aucun danger ». De fait, les relevés effectués par la Direction de la qualité, dépendant du ministère de l'Agriculture, et par le S.c.p.r.i. font apparaître, pour les premiers jours de mai (période la plus critique), des taux de radioactivité dans les végétaux, le lait ou la viande très inférieurs aux normes françaises maximales.

Malheureusement, celles-ci ne font pas l'unanimité. Comment expliquer, sinon, que les mêmes salades aient été déclarées impropres à la consumma-

tion sur la rive droite du Rhin, en Allemagne fédérale, et comestibles sur la rive gauche, en France ? « En réalité, chacun fait dire ce qu'il veut à ses experts », dit Raymond Sené, chercheur au Collège de France et membre d'un groupement de scientifiques opposés au « tout-nucléaire ».

Si chaque pays peut exhiber les conclusions de ses experts comme on dégaîne un revolver, c'est bien parce



Berlin-Ouest : les légumes contaminés seront détruits.

que le problème est complexe. Très schématiquement : deux éléments radioactifs sont susceptibles d'atteindre la « chaîne alimentaire ». L'un perd la moitié de sa radioactivité en huit jours, c'est l'iode 131, que « fixe » notamment le lait. L'autre, le césium 137, qu'on retrouve dans les muscles, met soixante jours avant de devenir deux fois moins radioactif. Mais entrent également en compte la nature du sol, le type de plantes ou encore les conditions atmosphériques au moment du passage du nuage radioactif.

« Compte tenu de tous ces impondérables, affirme Raymond Sené, il aurait fallu prendre certaines précau-

tions élémentaires, au moins dans l'est du pays : rentrer les vaches à l'étable pendant trois ou quatre jours, mettre le lait en chambre froide pendant huit jours, recommander le lavage des légumes... » Précautions superflues, pour le ministre de l'Agriculture. Mais Alain Madelin, de son côté, décidait, le 13 mai, d'interdire la consommation d'épinards en Alsace...

La France, c'est vrai, a aussi été la première nation des Douze à décréter l'embargo complet sur les importations de végétaux et d'animaux en provenance de sept pays de l'Est. Ce qui lui a permis de rester un peu en dehors de la querelle d'experts qui a agité la Communauté européenne. La Commission, présidée par un Jacques Delors alarmé, a pu bloquer 60 % des importations agricoles de ces pays. Mais il a fallu attendre mardi 13 mai pour que les Douze se mettent d'ac-

cord sur une décision commune. Avec des aberrations : les viandes, fruits et légumes et produits laitiers de sept pays d'Europe de l'Est sont interdits de séjour dans la Communauté. Les mêmes produits, venus d'Autriche, de Finlande, de Suède, voire de R.D.A., sont, eux, toujours les bienvenus. Qui a dit que la radioactivité ignorait les frontières ?

Dans cette cacophonie, Paris a sans doute fait moins mauvaise figure que ses voisins italien ou ouest-allemand. Mais cela suffira-t-il, pour autant, à effacer la légèreté du ministre de l'Agriculture ?

PHILIPPE BOULET-GERCOURT ■